



Accueil de jour des enfants : quelles solutions pour ma commune?

Pierre-Alain LUNARDI

ADCV, le 18 septembre 2024



ASIPE

Intervenant

Pierre-Alain LUNARDI

Licence en science économique et gestion (UNIGE & Université de Savoie)

Master en administration publique (IDHEAP)

Directeur de l'Association scolaire intercommunale de Payerne
et environs (scolaire et parascolaire, 2015)

Conseiller municipal à Montagny-près-Yverdon (2006) – finances, école & sécurité

Membre du comité de l'ADCV (2021)

Membre de la commission cantonale PEJ

Membre de la CCCS (constructions scolaires)

pa.lunardi@gmail.com

pierre-alain.lunardi@asipe-broye.ch

078 648 67 75



ASIPE

Plan

1. Introduction du sujet comme préoccupation des communes vaudoises – résultats du sondage de l'ADCV.
2. L'innovation dans les politiques publiques scolaires & l'accueil de jour des enfants.
3. Un bon processus pour faire émerger les bonnes pratiques.
4. Questions – réponses.



ASIPE

1. Introduction

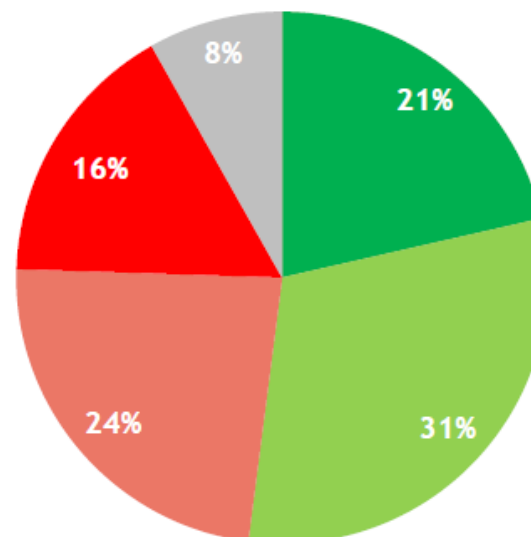
Scolaire et accueil de jour



Selon vous, existe-t-il un manque de coordination entre les domaines scolaires et parascolaires (dont UAPE) pouvant conduire à des inefficiences dans la prise en charge de l'enfant ?

RÉPONSES

■ oui ■ plutôt oui ■ plutôt non ■ non ■ pas de réponse





ASIPE

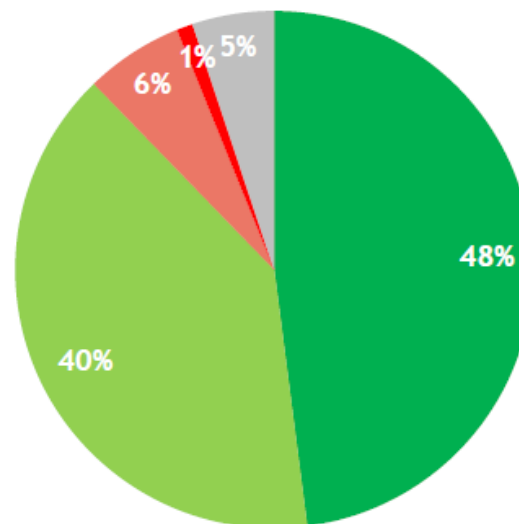
Scolaire et accueil de jour

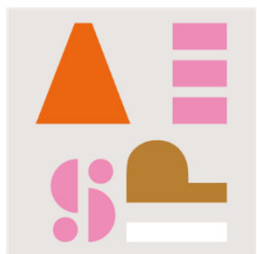


Considérez-vous que les normes et exigences applicables à la construction et à l'exploitation des structures d'accueil de jour sont trop strictes ?

RÉPONSES

■ oui ■ plutôt oui ■ plutôt non ■ non ■ pas de réponse





ASIPE

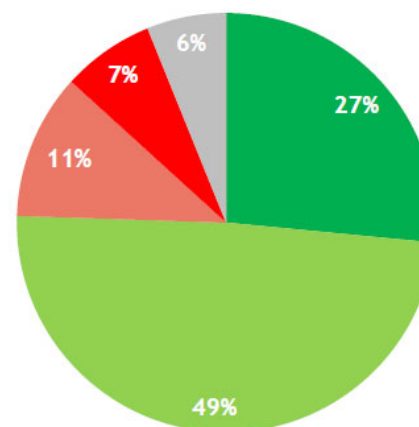
Scolaire et accueil de jour



Avez-vous des difficultés à offrir à votre population les places d'accueil de jour correspondant à la demande ?

RÉPONSES

■ oui ■ plutôt oui ■ plutôt non ■ non ■ pas de réponse



Aide sociale	27,4	Police communale	13,4
Aménagement du territoire	23,5	Epuration des eaux	13,3
Administration communale : informatique	18,9	Ecoles	13,2
Administration communale dans son ensemble	18,5	Sport / infrastructures sportives	13,0
Octroi de permis de construire	18,1	Centre médico-sociaux	12,2
Transports publics	16,6	Promotion économique	12,0
Administration communale : finances	16,3	Service du feu	11,0
Protection du paysage et des sites	15,7	Gestion des déchets	8,7
Etablissement médico-sociaux	14,2	Protection de l'environnement	8,2
Petite enfance	13,7	Culture	7,3
Moyenne = 14,1			

Figure 6 : limites de performances dans les communes en pourcentage⁸⁸.



ASIPE

1. Démultiplication des interlocuteurs dans le paysage

- DGEO
 - OAJE
 - FAJE
 - SEPS
 - PEP
 - FRAJE
 - Les réseaux
 - DGEJ
 - PEJ
 - Associations intercommunales / fondations / associations privées
 - Communes membres
 - EIAP
 - PSPS, etc
- PPLS
 - Médecin / dentiste scolaire / infirmière scolaire
 - Commission cant. constructions scolaires
 - Les syndicats (fonctions & pédagogique)
 - FSAE
 - ADCV, UCV, GAS VD, etc.



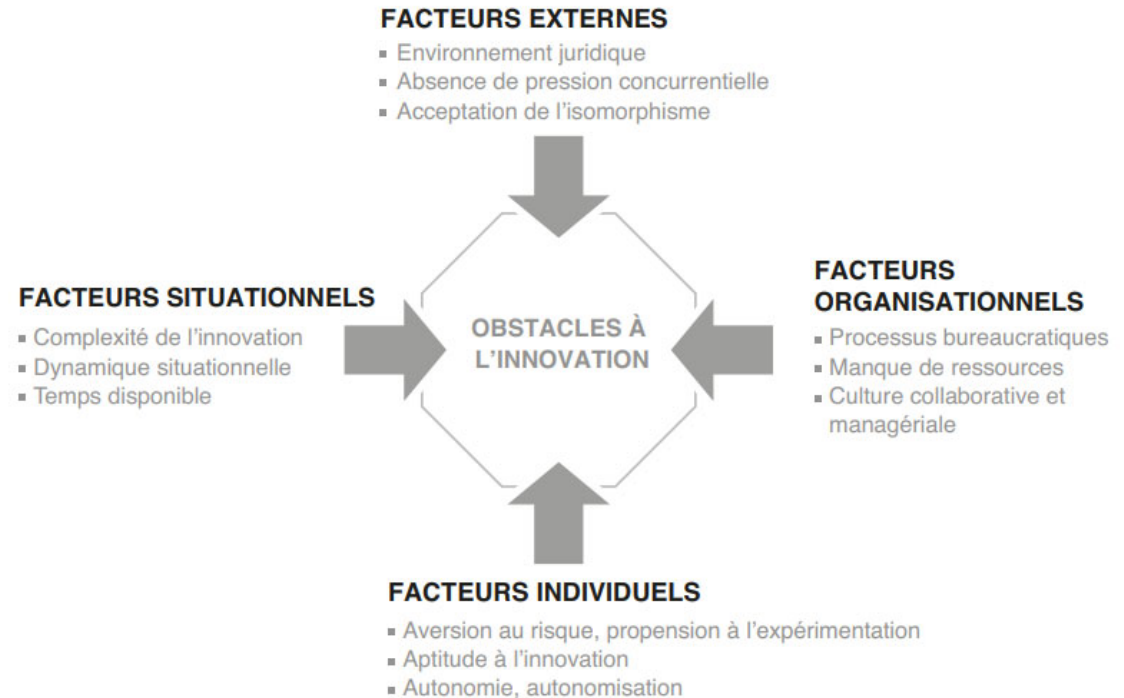
ASIPE

1. Contexte et réalités sociales et financières

- Pression constante sur les finances publiques cantonales et communales
- Évolution des besoins de la société et de ses attentes
- Organisation des familles, rôles de la femme-maman, rôle des parents
- Enfants provenant de la migration (culture, intégration, traumatisme)
- Enfants à besoins particuliers / instruction & éducation
- Cloisonnement du scolaire et du parascolaire, les raisons?
- Besoin d'une vision systémique et transversale de l'enfant
- Enclassements, urbanisation et évolution démographique
- De l'amusement aux concepts pédagogiques (savoir-être et savoir-faire)
- Pénurie du personnel communal vs développement politique RH.



2 : Innover pour garder le cap!



1. Économiser de l'argent
2. Améliorer l'efficacité
3. Améliorer l'efficacité
4. Renforcer la satisfaction et la confiance des citoyennes et citoyens.



ASIPE

3. En amont des processus

- ✓ Politique publique dynamique et avec une capacité adaptative aux besoins
- ✓ Organisation publique respectant le contrôle démocratique (révision LC)
- ✓ Analyse prospective des besoins de demain (scolaire et accueil de jour)
- ✓ Mettre l'enfant au centre des réflexions
- ✓ Ce que l'on a connu, n'est pas ce dont on a besoin...
- ✓ Définir une méthode de travail et la documenter (processus, fonctionnement)
- ✓ Définir un périmètre cohérent et durable avec l'évolution de l'enfant.





3. Les « bonnes pratiques »

1. **Une** organisation publique intégrée (enfance et jeunesse)
2. Conduire l'organisation publique et avoir un leadership légitimé
3. S'appuyer sur des valeurs, des objectifs (gestion de projets)
4. Ne pas se cacher derrière des normes, maintenir une capacité d'adaptation face aux réalités.



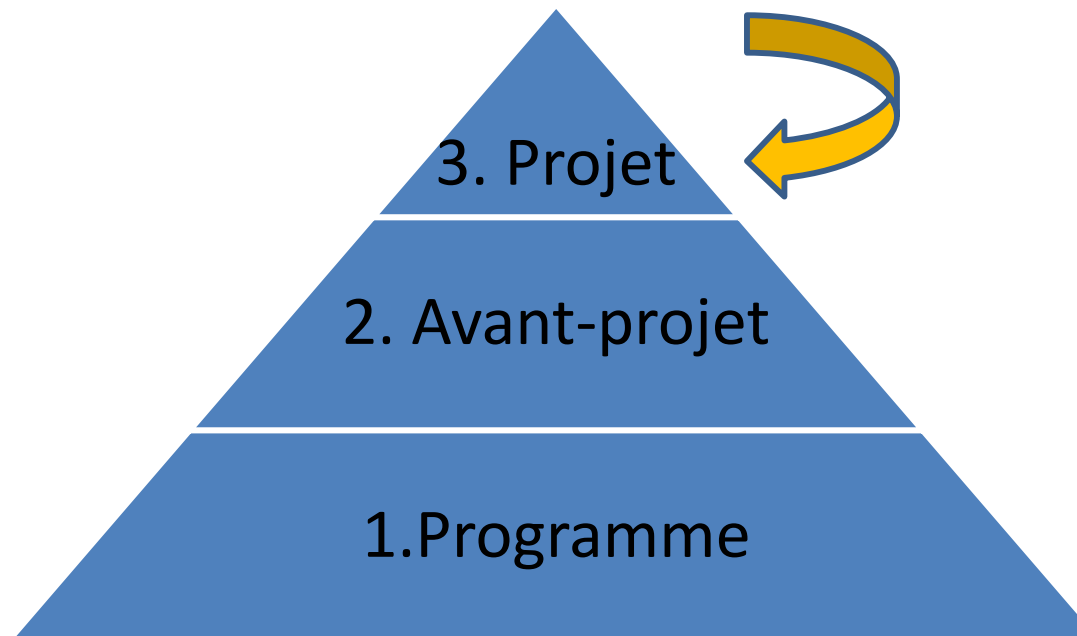


ASIPE

3. Constructions

Audit de la Cour des comptes 2015 sur les constructions scolaires.

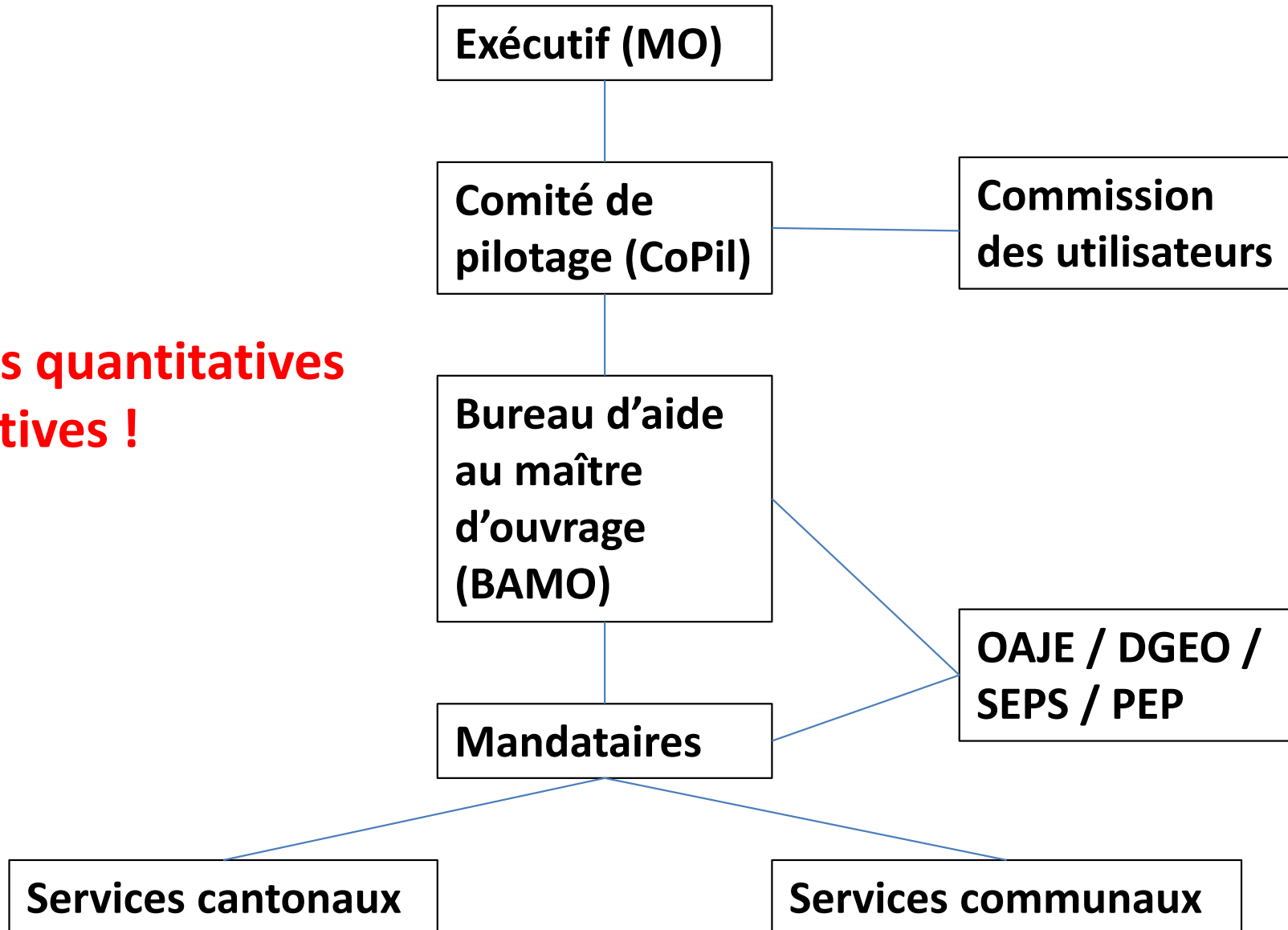
- Cahier des charges (programme)
- Un maître d'ouvrage qui arbitre les décisions (plafond d'endettement)
- Normes SIA : concours vs entreprise totale
- Une gouvernance structurée (cf. organigramme)
- Rechercher des synergies (définir les règles, les valeurs et les objectifs).





3. Gouvernance dans un projet de construction

**Approches quantitatives
vs qualitatives !**





ASIPE

3. En résumé

- ✓ Recherche permanente de l'innovation dans toutes les politiques publiques et organisations à travers les 4 axes.
- ✓ Ne pas démultiplier les organisations, garder la proximité du terrain.
- ✓ Définir les valeurs, les objectifs, le programme, l'organigramme.
- ✓ Percevoir et comprendre de manière systémique et transversale.
- ✓ Conduire de manière prospective et avoir un leadership politique.



4. Questions & réponses

